

Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
Herausgeber: Aînés
Band: 18 (1988)
Heft: 3

Rubrik: Uni 3 âge : pour, par, avec, au sujet de?

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

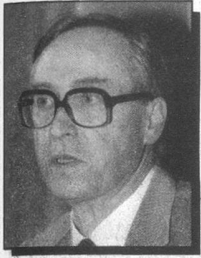
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



PROFESSEUR RENÉ JEANNERET

UNI 3^e ÂGE

Pour, par, avec, au sujet de?

Du 8 au 10 décembre dernier, une rencontre d'experts s'est déroulée au BIT à Genève, sous le thème: «Les Universités du 3^e âge, réseaux d'appuis sociaux dans une société en crise». Il nous paraît intéressant de donner ci-après un bref aperçu des conclusions de la commission «Action éducative» qui, dans le cadre de cette réunion, était chargée d'étudier plus particulièrement les potentialités des personnes âgées dans le domaine culturel.

De l'avis des participants, cette action éducative peut être envisagée sous quatre aspects différents, mais complémentaires:

- a) pour les personnes âgées
- b) par les personnes âgées
- c) avec les personnes âgées
- d) au sujet des personnes âgées

a) A propos du premier de ces points, qui touche très précisément les Universités du 3^e âge, on envisagera, avant la retraite, la nécessité de préparer les intéressés à affronter ce délicat passage et de faire du temps disponible retrouvé une source d'enrichissement plutôt que d'inaction ou d'amertume. Il est indispensable que cette préparation à la retraite soit généralisée, et les femmes au foyer, souvent désorientées par le départ des enfants ou la présence jusqu'alors inhabituelle du conjoint, devraient en être également les bénéficiaires.

Aux retraités, aux personnes âgées en général, les U3A apporteront, dans la mesure de leurs moyens, la possibilité d'acquérir une meilleure connaissance de soi et du monde en favorisant le passage d'une consommation pas-

sive des biens culturels à une participation active. Cela signifie aussi, pour les Universités, une volonté de décentraliser ce type d'enseignement vers les villes non universitaires de façon à favoriser l'irrigation culturelle d'un maximum de régions possible. Un tel programme ne peut se réaliser sans l'appui des autorités politiques et des pouvoirs publics.

b) Les personnes âgées présentent un potentiel d'expériences, de connaissances et de savoir-faire dont la société peut encore bénéficier, en dépit de la coupure artificielle de la retraite. On devrait, par exemple, faire appel plus systématiquement aux retraités pour lutter contre l'illettrisme (il en existe plus qu'on imagine en Europe et en Suisse), ou pour venir en aide aux enfants connaissant des difficultés scolaires. Nos aînés devraient être encouragés à transmettre aux jeunes leurs savoir-faire artisanaux ou autres, à approvisionner la mémoire collective.

c) Il est évident que, au niveau universitaire tout

d'abord, les étudiants aînés peuvent être associés à des travaux de recherche dans différentes disciplines, notamment celles qui touchent aux sciences sociales et humaines. En outre, et sur un plan plus général, on favorisera leur participation à la vie sociale, aux commissions de quartiers, à l'animation et à la gestion de sociétés ou associations où leur expérience se révélera, le plus souvent, extrêmement précieuse. Dans ces différents domaines, on cherchera à développer la pratique du bénévolat et à favoriser les rapports inter-générationnels de façon à éviter le trop fameux ghetto des personnes âgées.

d) Enfin, un vaste effort doit être poursuivi en faveur des personnes âgées. Il s'agit de connaître mieux les différents problèmes touchant les aînés qui, non seulement, accepteraient d'être «objet de recherche», mais entreprendraient eux-mêmes des enquêtes destinées à mettre en évidence les difficultés que connaissent le troisième ou le quatrième âge, et à proposer des solutions fondées sur leur propre vécu.

R. J.

Les personnes âgées: droits... et devoirs

Les personnes âgées ont-elles des droits? La réponse à cette question paraît évidente, tant il est vrai que nos aînés ont droit à une vie digne et personnelle.

Pourtant, ces droits semblent moins respectés à

mesure que la personne avance en âge. C'est pour mieux comprendre ce phénomène que le GEF-PA (Groupe d'Echange et de Formation sur les problèmes des Personnes Agées) organise une journée de réflexion et de formation, en approfondissant ce thème à un niveau concret: qu'en est-il des droits de la personne âgée à décider de l'usage de son argent et de ses biens, de solliciter ou de refuser des soins pour sa santé, de collaborer ou non à un traitement, de choisir son lieu

de résidence? Les droits des uns appellent les devoirs des autres; que cela signifie-t-il pour les familles, les soignants, les travailleurs médico-sociaux?

Les vieillards n'ont-ils pas eux aussi des devoirs? Insérés dans une communauté humaine, leur contribution est aussi essentielle à l'ensemble! La prise en charge de leur propre existence, des mesures préventives au niveau de leur santé, un rôle plus actif dans la société sont des attitudes sur les-

quelles il conviendra de nous interroger.

Dans cette recherche, nous serons aidés par des spécialistes: juriste, sociologue, médecin, théologien, travailleurs sociaux, etc.

Cette journée aura lieu au Collège de Staël, 25, route de Saint-Julien, Carouge, le 10 mars 1988. Pour obtenir des bulletins d'inscription, veuillez vous adresser à Mme Alvarez-Gallina, 13, rue de la Canonnière - 1202 Genève. Tél. 34 18 52.